



On a perdu nos élections, mais on perdra pas notre grève!

— LES GREVISTES DE SEPT-ILES

Le chef du RIN, Pierre Bourgault, a passé 3 jours à Sept-Îles, chef-lieu du comté de Duplessis, où il avait

posé sa candidature et où il obtint près de 40% des suffrages exprimés. Dans la ville de Sept-Îles même, le

candidat du R.I.N obtint une majorité de 200 voix sur son plus proche adversaire, le candidat élu du parti libéral...

Accompagné de l'organisateur général du Parti, B. Beauchamp, et de l'administrateur du Fonds Bourgault, Y. Poltras, le chef du RIN a profité de son séjour sur la Côte-Nord pour rencontrer les grévistes de l'Iron Ore et de la Québec Cartier Mining à Sept-Îles et Port-

Cartier.

Tout heureux de la présence des représentants du RIN, les travailleurs en grève ont expliqué à ces derniers, la nature du conflit qui les oppose aux puissantes entreprises américaines d'exploitation ouvrière.

Plusieurs grévistes ont exprimé leur satisfaction sur le déroulement de la grève et ont tenu à souligner qu'ils ne retourneraient jamais au travail avant que les com-

pagnies aient accepté leurs revendications. "Nous avons perdu nos élections, mais il n'est pas question de perdre la grève."

Le chef du RIN est retourné à Montréal, mais retournera dans son comté pour tout le mois d'août. Il entend visiter les municipalités de la basse Côte-Nord, c'est-à-dire un territoire s'étendant sur une distance de plus de 500 milles de Sept-Îles à Blanc-Sablon.

Appui du RIN aux grévistes

Montréal. — M. Pierre Bourgault, président national du RIN, revient d'un voyage à Sept-Îles où il est allé constater sur place les effets des nombreuses grèves qui affectent la région de la Côte-Nord.

Il s'est d'abord réjoui du règlement rapide de la grève des employés de l'Iron Ore à Schefferville.

"Mais, a-t-il dit, cela ne devrait pas être une raison pour faire traîner en longueur les négociations entre la loge 767 de l'Association internationale des machinistes et la Québec North Shore and Labrador Rail-

way Company" à Sept-Îles.

dont on traite les travailleurs du Québec.

"C'est pourquoi le RIN donne son entier appui aux travailleurs de la Côte-Nord qui sont actuellement en grève.

"Nous demandons d'autre part à toute la population d'être solidaire des travailleurs qui luttent pour de meilleures conditions de travail.

"Que les marchands en particulier se souviennent que ce sont les travailleurs qui les font vivre et non pas les compagnies.

"Nous ne pouvons que dé-



Pierre Bourgault s'entretient avec des grévistes sur une ligne de piquetage à Sept-Îles.

Un juge donne raison aux machinistes

N.D.L.R. — Au moment où ces lignes sont écrites, la grève de l'Association internationale des Machinistes dure toujours. Elle bloque le chemin de fer de la Québec North Shore and Labrador Railway, qui relie Sept-Îles à Schefferville et Labrador City et appartient à l'Iron Ore Company.

Nous reproduisons ici les recommandations d'un tribunal de conciliation présidé par le juge Veilleux, recommandations que l'Iron Ore refuse d'appliquer. Les travailleurs insistent surtout sur la réduction des heures de travail, que le tribunal recommande. La compagnie n'a jusqu'ici rien voulu entendre.

HEURES DE TRAVAIL ET TAUX DE SALAIRE

Les membres de ce Conseil recommandent une réduction des heures de travail avec pleine compensation. À partir de la mise en vigueur de cette convention les heures de travail seront de 45 heures par semaine pour la balance de la première année et la deuxième année. En ce qui concerne la troisième année de ce contrat, la majorité des membres de ce Conseil, l'arbitre patronal étant dissident, recommande une semaine de 42 1/2 heures avec pleine compensation.

Relié à cette réduction de la semaine de travail normale, le Conseil de Conciliation a également été appelé à étudier une demande de la partie syndicale pour une augmentation de salaire basée sur l'augmentation du coût de la vie. Le Conseil de Conciliation, à l'unanimité, recommande que 5c par heure travaillée d'augmentation soit accordée à chacun des employés couverts par le certificat de reconnaissance syndicale à compter de l'expiration de la convention collective précédente et ce jusqu'à la fin de la première année de la convention collective à intervenir entre les parties.

Pour la deuxième année de la convention collective à intervenir entre les parties, de Conseil de Conciliation recommande une augmentation additionnelle de 5c l'heure pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie et ce pour chaque heure travaillée.

Toujours à l'unanimité, le Conseil de Conciliation recommande une augmentation additionnelle

de 5c l'heure pour chaque heure travaillée durant la troisième année de la convention collective à intervenir entre les parties.

En regard de la demande n° 3, c'est-à-dire, Groupe B, article 4.01, Heures de travail, le Conseil de Conciliation, après avoir étudié la demande de l'Association, la contre-proposition patronale et les exhibits déposés au support des prétentions respectives des parties, recommande que les heures de travail de ces groupes d'employés d'entretien ne soient pas modifiées et que par ailleurs, il leur soit accordé comme augmentation de salaire celle qui apparaît dans une offre patronale annexée au mémoire du syndicat, offre patronale datée du 6 janvier 1966, et reflétant des augmentations de salaire à la première année, deuxième année et troisième année pour les titulaires des classifications apparaissant auxdits exhibits et ceci sur la base des salaires présentement indiqués comme étant les salaires actuels attachés à chacune des dites classifications pour le grade stipulé auxdits exhibits.

Par ailleurs, le Conseil de Conciliation en vient à la conclusion qu'il ne peut accepter la proposition patronale concernant les nouveaux employés, faute de preuve suffisante de la part de la partie patronale.

Quant aux taux d'engagement des nouveaux employés, les taux d'engagement devraient être ceux qui apparaissent vis-à-vis chaque classification comme étant les taux de salaires actuels majorés à la première année des augmentations proposées par la compagnie. Par ailleurs, dans le système

d'augmentation statutaire présentement en existence pour la rémunération des employés d'entretien, le syndicat s'est objecté fortement à ce qu'il y ait une proportion des augmentations statutaires qui soit réservée à la discrétion de l'employeur. À cet égard, le Conseil de Conciliation recommande aux parties de faire disparaître la discrétion en regard des possibilités pour un employé d'atteindre le sommet des salaires attachés à sa classification. L'arbitre patronal se déclare dissident en regard de la recommandation du Conseil de Conciliation sur cet item. Le Conseil de Conciliation fait cette recommandation vu l'absence des preuves pouvant justifier ou expliquer sur quoi le système de mérite est basé.

Groupes A et B, article 14.02 — Surtemps, travail du samedi et dimanche

Le Conseil de Conciliation est d'opinion de ne pas accorder la demande de l'Association pour le travail effectué le samedi et le dimanche vu qu'il s'agit d'une opération continue à laquelle une partie du personnel doit être employée le samedi et le dimanche.

L'arbitre syndical, tout en reconnaissant que la preuve syndicale a été insuffisante à cet égard, a été informé que la situation actuelle est à l'effet que l'arbitre syndical recommande que cette situation de fait devienne contractuelle et que par conséquent les employés qui travaillent le dimanche soient rémunérés sur la base de temps et demi plus 25c l'heure, tel qu'offert par la compagnie.

Par ailleurs, en ce qui concerne la demande du syndicat pour une rémunération pour le travail le samedi, l'arbitre syndical recommande que les taux réguliers soient majorés de 15c l'heure pour les heures de travail effectuées ce jour.

La négociation ne règle pas tout...

Les membres des Métallurgistes unis d'Amérique de Schefferville et de Labrador City ont, à la suite d'une grève d'un peu plus d'une semaine, signé leur convention collective de travail avec l'Iron Ore company of Canada pour les trois prochaines années. Celle-ci comporte nombre de clauses visant à compenser pour le très grand isolement de ces Québécois: nous en parlons ailleurs dans ces pages.

Cependant, il est nombre de problèmes que les gens de Schefferville ne peuvent régler par la négociation collective. Des problèmes que l'Etat peut et doit résoudre, mais sur lesquels les vieux partis qui se succèdent à Québec ferment les yeux. Nous tentons dans les articles qui suivent de vous en donner une idée.

Une chose frappe toute personne qui étudie le Nouveau-Québec. C'est l'extraordinaire disproportion qui existe entre l'investissement privé et public dans cette région. L'entreprise privée, majoritairement américaine — Iron Ore, Québec Cartier Mining et Wabush Mines — a investi plus de 1 milliard 200 millions de dollars au Nouveau-Québec. Le gouvernement n'a à peu près rien contribué au développement de cette partie vitale de notre pays.

Il y a bien la route 15, qui se rend de Québec jusqu'à Sept-Îles. Mais le gouvernement l'a presque construite à regret. Si bien que près de 30 milles de cette route longue de plus de 300 milles sont encore en gravier. Une route, d'ailleurs, qui s'arrête dans la métropole de la Côte-Nord, 600 milles encore avant Blanc Sablon. Et des Québécois théoriquement égaux aux autres Québécois vivent le long de la côte, de Sept-Îles à Blanc Sablon et n'ont, pour la plupart, aucun des services publics essentiels à une vie normale: routes, téléphone, moyens de transport efficaces... etc. À l'intérieur des terres, au coeur des plus riches filons de minerais de fer du monde, c'est la même situation: pas de route, pas de présence gouvernementale. On a laissé l'entreprise privée s'occuper de tout. Celle-ci s'est surtout occupée de faire de l'argent. Mais l'exemple de l'indifférence aux problèmes sociaux venait de haut, du dépositaire du bien commun.

Il y a beaucoup à écrire sur cette région que le chef du RIN s'efforce de faire connaître à tous les Québécois. Dans le présent numéro, nous expliquons en quoi les Québécois de Schefferville sont moins égaux que les autres parce que ce qui jusqu'ici nous a servi de gouvernement n'a jamais pris les moyens de leur procurer les mêmes services qu'aux autres citoyens. Parce que notre pays, le Québec, ne possède pas les instruments lui permettant de pratiquer une politique de décentralisation. Parce qu'il est mené par des plorines inconséquentes et asservies qui n'ont jamais posé les gestes susceptibles de mettre fin à la situation actuelle où le Québec, c'est Montréal et Québec.

Suite de notre reportage en page 6



Sept-Îles, métropole de la côte nord

way Company" à Sept-Îles.

"Dans ce cas, il est bien évident que les travailleurs sont dans leur droit.

"En effet, le syndicat avait accepté en bloc les recommandations d'un conseil de conciliation présidé par le juge Evender Veilleux qui rendit son jugement le 10 juin dernier.

"La compagnie refusa de se rendre aux recommandations du Conseil. D'où la grève.

"Les travailleurs n'avaient pas d'autre choix.

"Aujourd'hui, la compagnie refuse systématiquement de négocier à partir des propositions du juge Veilleux.

"Aujourd'hui, la compagnie essaie de diviser les travailleurs en réglant un conflit et en laissant l'autre traîner en longueur.

"Cette méthode odieuse, dont toutes les compagnies se servent pour écraser leurs employés, démontre bien la façon rétrograde

noncer ceux qui s'apprêtent déjà à augmenter leurs prix pour faire payer aux travailleurs, à qui ils doivent tout, le prix de l'entêtement des compagnies.

"En tant que président du RIN, je demande d'autre part au gouvernement du Québec d'instituer immédiatement une enquête sur les agissements de M. Jean-Pierre Desprez, directeur des Relations extérieures à l'Iron Ore.

"Toute la population de la région veut savoir quelles sont les véritables responsabilités de cet homme dans le déclenchement de la grève. On doit faire toute la lumière sur ce valet de la compagnie doublé d'un antisindicaliste notoire."

M. Bourgault continuera à suivre le conflit de près. Il doit se rendre prochainement au Havre St-Pierre pour étudier le conflit qui oppose la QIT (Québec Iron and Titanium) à ses employés.

Le Service d'Information du RIN

QUI doit payer la PAIX SOCIALE?

"Le pouvoir d'achat des salariés et des consommateurs est constamment menacé ou anéanti par l'inflation fantastique des prix.

"De janvier 1965 à avril 1966, les prix ont augmenté de 4.6 pour cent. Cette augmentation est sans précédent depuis 1951. De 1953 à 1963, les prix augmentaient au rythme d'environ 1.4%."

Cette déclaration est du secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé.

Il souligne d'autre part combien vaines sont les augmentations de salaires quand les prix montent en flèche et que les profits des compagnies atteignent des sommets sans précédent.

C'est toujours en somme le salarié qui paie l'augmentation de salaire du salarié d'à côté quand celui-ci ne se voit pas retirer son augmentation d'une façon plus subtile.

Citons deux cas:

Les chauffeurs de taxis, qui doivent travailler de quinze à dix-huit heures par jour pour "arriver" ont obtenu il y a déjà quelque temps une légère augmentation de leurs tarifs. C'était bien peu mais c'était toujours ça de pris. Les réjouissances ne durèrent pas longtemps. En effet, les compagnies propriétaires de flottes de taxis augmentèrent le prix de location de leurs voitures de un dollar par jour.

Le chauffeur de taxi se retrouve donc gros-Jean-comme-devant. Il n'a absolument rien gagné: c'est la compagnie qui empêche l'augmentation.

Voici un autre exemple bien plus écoeurant:

A Schefferville une caisse de bière de 24 petites coûte \$7.00. Tous les produits alimentaires, du lait aux tomates coûtent souvent presque deux fois plus chers qu'à Montréal.

Comment cela se fait-il?

On prétexte le coût du transport.

Or, le chemin de fer qui va de Sept-Iles à Schefferville est opéré par une filiale de l'Iron Ore. Les travailleurs de Schefferville sont employés de l'Iron Ore.

Ainsi la compagnie peut accorder une augmentation, elle récupère son argent à l'autre bout, à même les profits du transport.

Ca ne coûte rien à la compagnie et le travailleur n'a que l'illusion de faire un gros salaire.

On pourrait citer par milliers des exemples de cette sorte.

Et les grèves se multiplient.

Il y en aura encore bien davantage tant que nous n'aurons pas un gouvernement responsable qui se décidera à faire payer aux plus riches les conditions de la dignité humaine des travailleurs.

Nous sommes d'accord avec la proposition de M. Sauvé qui veut que les compagnies se justifient publiquement de l'augmentation de leurs prix.

Mais il faut aller plus loin. Il ne faut pas hésiter à bloquer les prix dans certains domaines sans bloquer pour autant les salaires.

Il faut d'autre part un véritable code du travail qui protégera vraiment les travailleurs.

Il faudrait en plus un organisme gouvernemental dont les membres auraient pour seule fonction de syndiquer les employés de toutes les industries, de toutes les entreprises, pour les affilier au syndicat de leur choix. On éviterait ainsi les nombreuses mises-à-pied pour activités syndicales, les lenteurs engendrées par la peur des employés vis-à-vis les patrons, et combien d'autres inconvénients qu'encourent les travailleurs face à une entreprise rétrograde.

Il faut aussi faire disparaître le droit qu'ont les compagnies de réclamer des injonctions contre leurs employés en grève.

Il faut aussi arriver progressivement à faire participer les employés à l'entreprise en pratiquant un véritable partage des profits qui remplacerait avantageusement le fameux bonus de Noël qui, donné sous forme de cadeau, et à la discrétion de la compagnie, ne favorise toujours que les intérêts de cette dernière.

Le temps des salaires de \$40.00 par semaine est révolu.

Notre lutte commune doit maintenant être la syndicalisation générale de tous les travailleurs du Québec et l'accession au pouvoir d'un parti décidé à renverser l'ordre établi.

La paix sociale, dont rêvent tous les gens, de bonne et de mauvaise foi, ne peut être établie que par la justice sociale. C'est ce que les patrons ne peuvent ou ne veulent pas comprendre. Il faudra les forcer à plus d'intelligence. Il est normal que les plus riches fassent les frais de la paix sociale puisqu'ils en sont les premiers bénéficiaires.

Qu'on se souvienne que les grèves ne sont pas la cause de nos maux mais leur conséquence.

On ne peut plus désormais asservir les travailleurs comme on le faisait autrefois. Il faut donc changer le système et le mettre à leur service.

LES HOMMES NE SONT PAS FAITS POUR SERVIR LES INSTITUTIONS MAIS LES INSTITUTIONS SONT FAITES POUR SERVIR LES HOMMES.

De nouvelles institutions pour des hommes libres, voilà la tâche immense qui attend le RIN dans les années à venir.

Pierre Bourgault

Indépendance à go-go

Le 1er juillet dernier, l'ancienne colonie appelée Guyane anglaise, devenait Etat indépendant de plein droit, avec reconnaissance internationale, et admission à l'ONU, sous le nom d'Etat de Guyane.

Voici les grands traits géographiques du nouvel Etat:

— Superficie: 83,000 milles carrés (Québec: 708,000 m. c.).

— Population: 550,000 habitants (Québec: 5,500,000).

— Villes principales: Georgetown, la capitale, 95,000 h., et New Amsterdam, 15,000 h.

— Economie: Victime d'une longue exploitation coloniale, la Guyane est un pays nettement sous-développé, d'économie surtout agricole, ou d'exploitation minière.

— Exportations: Sucre, riz, diamants. Surtout, importante exportation de bauxite vers les E.U.A. et le Canada.

Au mois de novembre, deux territoires britanniques d'Afrique australe accéderont à l'indépendance, avec tous les droits que comporte ce statut.

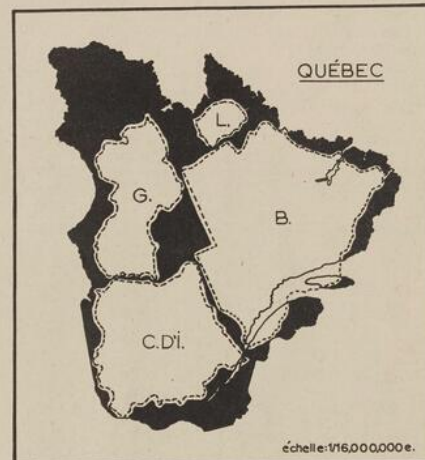
L'actuel protectorat britannique de Béchouanaland deviendra l'Etat du Botswana, tandis que le minuscule territoire sous protectorat anglais connu sous le nom de Basoutoland sera, à compter du 1er novembre 1966 l'Etat de Lesotho.

Quelques faits sont intéressants à noter au sujet de ces futurs Etats souverains. Le futur Botswana est une immense steppe à peu près inhabitée. Seules ressources: l'élevage extensif (sans surveillance) de chèvres et de moutons, et quelques

maigres cultures vivrières pour la consommation locale.

Quant au Lesotho, les conditions climatiques plus favorables en font un territoire propice à l'agriculture, mais un sous-sol sans richesses le prive de toutes possibilités d'industrialisa-

tion. Ces deux futurs Etats n'ont aucun accès à la mer et dans le cas du Lesotho, ses contacts internationaux devront se faire en passant par l'Afrique du Sud dont la politique d'apartheid ségrégationniste est bien connue.



	Superficie en mètres carrés	Population
Côte d'Ivoire (C. d'I.)	184,000	3,100,000
Guyane (G.)	83,000	550,000
Botswana (B.)	275,000	380,000
Lesotho (L.)	11,700	900,000
TOTAL	553,700	4,930,000
Québec	708,000	5,500,000

Les quatre états indépendants dont nous venons de parler ne totalisent pas, tous ensemble, la superficie du Québec, ni sa population et le total de leurs économies est de loin inférieur à celle de notre pays. De multiples délégués représentent ces peuples dans le monde et leurs points de vue sont entendus à l'ONU et dans les au-

tres organisations internationales. Mais 5 millions de Québécois, dont on ne peut nier qu'ils sont bien différents des autres Canadiens sont inexistantes parmi les nations, et le territoire du Québec est soumis aux règles des accords internationaux conclus par le gouvernement étranger qui siège à Ottawa.

L'Algérie à Lesage

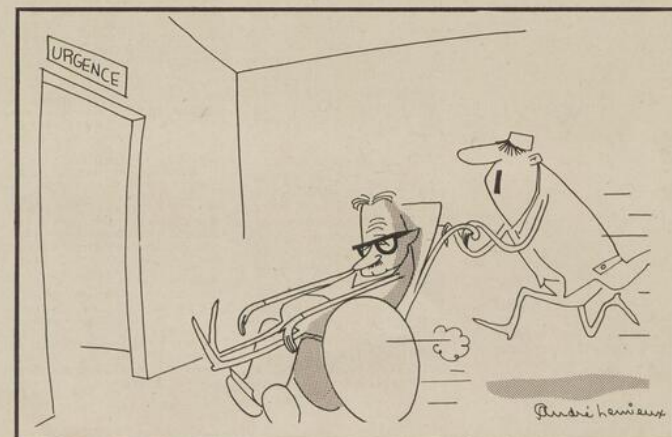
Le mépris de Jean Lesage pour les "non-instruits" est universellement connu. Quelques jours avant les dernières élections, l'ancien premier ministre avait sorti le cas de l'Algérie, pensant effrayer les Québécois et les dissuader de l'option indépendantiste que leur offrait le RIN. L'opinion peu reluisante qu'entretient Lesage sur l'intelligence et le courage de ses compatriotes a reçu le démenti approprié. A juste titre d'ailleurs, car si l'Algérie est un cas d'indépendance malheureuse (ceci reste encore à prouver), la réussite de nombreux autres pays depuis qu'ils sont devenus indépendants démontre amplement qu'il n'y a pas de contre-

indication quand l'accession se fait dans des conditions raisonnables et pacifiques.

Comme M. Lesage nous a cité bêtement le cas de l'Algérie, nous invitons le lecteur à prendre connaissance brièvement du cas de la Côte d'Ivoire. Cette ancienne colonie française d'Afrique accéda à l'indépendance il y a six ans en 1960, avec l'assentiment amical de la France. Depuis lors la République Ivoirienne connaît un boom économique étonnant. Si étonnant que les Américains en sont sidérés, ainsi qu'en témoigne un article enthousiaste de la revue TIME de la semaine dernière. Actuellement ca va si bien en Côte d'Ivoire,

que tous les capitalistes du monde veulent "embarquer" pour aider les Ivoiriens... tout en faisant d'énormes profits évidemment. En attendant, le niveau de vie des Ivoiriens s'est considérablement accru, le pays s'équipe et s'industrialise, et la capitale Abidjan est devenue une ville modèle splendide.

M. Houphouët-Boigny, le Président de la Côte d'Ivoire, explique le succès de son pays par le fait qu'il s'occupe de ses affaires au lieu de laisser les étrangers drainer à l'extérieur les bénéfices de l'exploitation des ressources et du travail du pays. La recette semble valable et profitable!



FAITES D'LA PLACE - - - UN CAS DE PARALYSIE TOTALE!

L'INDÉPENDANCE

8401, RUE ST-HUBERT, MONTREAL
TEL.: 382-2471

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Publié par
Le Rassemblement pour
l'Indépendance Nationale

Le Québec a besoin d'une loi électorale honnête

par Marcel Chaput

Il faut avoir été au moins une fois candidat indépendant ou d'un tiers parti pour se rendre compte jusqu'à quel point nos moeurs politiques consacrent le règne du bipartisme.

Tant pis pour ceux qui veulent faire de la politique en dehors des cadres établis, se disent les gouvernants; que ceux qui ne sont pas satisfaits rentrent dans les rangs de l'un des deux vieux partis et tout sera parfait pour eux. D'ailleurs, c'est tellement plus agréable, pensent-ils, de faire de la politique dans des groupements depuis longtemps structurés et où il n'y a pas de problème d'argent!

Mais comme tous ceux qui font de la politique n'en font pas pour le seul plaisir de la chose ou pour améliorer leur compte de banque, il se trouve dans le peuple des gens qui, comme les Indépendantistes, n'ont aucun

ne inclination pour le compromis et la soumission.

Or, le RIN a choisi de mener sa lutte sur le plan politique plutôt qu'au moyen de l'agitation. Etant victimes de plusieurs iniquités devant la présente loi électorale, il lui appartient donc de soumettre au parlement de Québec, non seulement un cahier de doléances mais aussi et surtout, une liste de modifications qui, intégrées aux articles encore valables de la loi actuellement en vigueur, constitueront SA version d'une loi électorale juste et démocratique.

La présentation de cette loi nouvelle aura un double effet: consacrer le sérieux du RIN devant les problèmes sérieux du Québec, et mettre à l'épreuve la bonne foi des vieux partis qui ne sont pas sans savoir que la loi électorale, ancienne ou nouvelle, joue en leur faveur.

Au lendemain des élections du 5 juin, le RIN a formé un comité chargé d'étudier la loi électorale dans le but d'en réclamer les modifications jugées nécessaires. Ce comité s'est déjà mis à la tâche et présentera au congrès du RIN à l'automne 66 son rapport.

Sans engager le parti ni les membres de ce comité, il est des aspects qui devraient retenir l'attention de ceux qui se penchent sur ce problème. Pour ma part, (et ceci n'engage que le soussigné), une réforme électorale doit se faire sous les cinq rubriques suivantes:

(1) le mécanisme de la votation, (2) une nouvelle refonte de la carte géographique des comtés, (3) un nouveau mode de représentation à l'Assemblée Législative (en attendant l'Assemblée Nationale), (4) un élargissement du corps constituant l'autorité en matière électorale et (5) une redé-

inition du rôle de la presse en période d'élections.

Le mécanisme de la votation laisse, par sa mollesse, son imprécision et sa tolérance, trop de portes ouvertes à la fraude.

La carte des comtés présente encore trop de disproportion entre les petits comtés ruraux et les grandes circonscriptions urbaines.

La fraction minoritaire du peuple qui n'a fait élire aucun député a quand même le droit de parole à l'Assemblée.

Le sain exercice de la démocratie exige que les partis qui constituent le parlement ne soit pas, en matière électorale, à la fois juge et partie.

Une élection étant un jugement que le peuple porte envers ses gouvernants, la presse n'a pas le droit de préjuger, au moyen de sondages ou d'enquêtes personnelles, du verdict final.

Pour ma part, j'accepte mal que par son influence sur le nombre d'électeurs qui exercent leur droit le jour de l'élection, le soleil ou la pluie décide de l'identité et de la force du nouveau parlement.

En conséquence, le vote devrait être OBLIGATOIRE, libre à ceux qui refuseront d'appuyer un candidat ou un parti, d'annuler leur vote dans une case réservée à cette fin.

Et tout citoyen d'âge légal ayant le droit et le devoir de voter, l'Etat devrait voir à dresser des LISTES PERMANENTES et complètes des électeurs afin d'émettre à chacun d'eux, une CARTE ELECTORALE, premier gage d'une élection honnête.

Il y a longtemps que l'on parle de ces mesures; notre gouvernement aura-t-il le courage de les adopter.

Quant au RIN, il l'aura ce courage s'il juge que ces mesures sont nécessaires.



Manifestez la présence du RIN partout!

Il est de prime importance de manifester la présence du RIN partout et de faire connaître à nos compatriotes les rouages de notre organisation démocratique et populaire.

C'est ce qu'a compris l'organisation du RIN St-Jacques qui avait installé un stand sur le parcours du dé-

filé du 24 juin, rue Sherbrooke. Le succès a été considérable. De nombreux membres et sympathisants se sont rapidement groupés autour de ce point de ralliement et plusieurs groupes participant au défilé n'ont pas manqué de saluer chaleureusement au passage ceux qui représentent l'avenir du Québec.

Un avertissement

Rien ne va plus au Québec!

Nous savons que le gouvernement Lesage était arrivé au fond de l'impassance financière et constitutionnelle où il s'était engagé avec son slogan de pacotille "maître chez nous".

Monsieur Daniel Johnson, apprenti-sorcier, pour tenter l'électorat, lui a offert un menu alléchant, sachant par-

faitement que le frigo était vide, tout autant que le portefeuille. L'Union nationale au pouvoir, la réalité apparaît, douloureuse pour ceux qui croyaient arriver à une "fin", le pouvoir, mais combien plus pénible pour le peuple québécois qu'il va falloir éveiller à la réalité des impossibilités qui paralysent le Québec dans la confédération, ancienne ou renouvelée.

Une conclusion jaillit clairement de l'imbroglio actuel.

Seul le RIN sait où il veut aller, comment y aller, et par quels moyens. La république du Québec, démocratique et indépendante qu'instaurera le RIN offrira aux Québécois tout ce qu'offrent les vieux partis et beaucoup plus encore, et aura les moyens requis pour réaliser le programme, puisque l'indépendance nous libérera des lourdes ponctions fiscales d'Ottawa, comme des pesantes contraintes de la coexistence avec le Canada anglais.

Pour le moment, nous tenons à avertir M. Johnson: nous n'admettons pas que dans ses tentatives pour surmonter il hypothèque l'avenir. Lacheté, facilité, ou irresponsabilités n'auront pas cours. Tout particulièrement par exemple M. Johnson ne pourra se couvrir des abandons de M. Lesage dans l'affaire des redevances minières du Nouveau Québec, ni de l'imprévoyance de René Lévesque, à l'Hydro-Québec pour laisser établir la juridiction de Terre-Neuve sur les chutes Hamilton et sur le Labrador.

Quand il prendra charge des destinées du Québec aux prochaines élections, le RIN entend ne pas voir la cause québécoise dévalorisée par des précédents fâcheux devant la Cour Internationale de Justice de La Haye. Si telle n'était pas le cas, les responsables auraient des comptes à rendre à la nation.

Quand Coiteux prend un coup...

Que fait le député sortant de Duplessis, Henri L. Coiteux, pour régler les problèmes de ses commettants de Schefferville?

Rien. "Quand Coiteux vient à Schefferville, nous expliquait un travailleur, il s'en va à l'hôtel et prend un coup. Quand il en a pas mal dans le corps, il traite ceux qui vont lui exposer nos problèmes d'imbéciles..."

Le député sortant de Duplessis n'a pas le temps de s'occuper des problèmes de son comté. Il est trop occupé à chasser les sorcières, à demander des enquêtes sur les convictions politiques des professeurs de Sept-Îles, à faire chanter les gens afin qu'ils votent ou fassent voter pour lui, à faire congédier quand il le peut ceux qui commettent le crime de

ne pas penser comme lui.

Pierre Bourgault l'a déjà dit. Henri L. Coiteux fouette ses électeurs, il ne les représente pas. C'est une des raisons pour lesquelles il est le député "sortant" de Duplessis.

De son côté, Pierre Bourgault, écoute ce que les

gens de son comté ont à lui dire. Il dialogue avec eux. Partout où il va ailleurs dans le Québec, il fait connaître les richesses et les problèmes de Duplessis. Pierre Bourgault veut servir les Québécois, tandis qu'Henri L. Coiteux et le parti libéral travaillent à les asservir.

Le RIN dans le monde

Militants du R.I.N., sachez que votre performance aux élections du 5 juin a été saluée par nous comme une victoire éclatante de la francophonie. Ce jour-là d'ailleurs, au congrès du Parti Wallon, 600 délégués ont

longuement applaudi le télégramme de sympathie que nous adressait votre représentant à Paris, Michel Emard.

J. Rogissart, Membre du Bureau fédéral du Parti Wallon.

Gilles Laflamme

HORLOGER DIPLOME

Reconnu par le Comité Paritaire de l'Horlogerie
Membre de l'Association des Horlogers-Bijoutiers du Québec
vous présente sa propre marque de montre appuyée par la MAISON CANDINO de Suisse
Concessionnaire: PATEK PHILIPPE, UNIVERSAL, CYMA, ENICAR et RODANIA
Escompte appréciable aux lecteurs du journal
Tél.: 844-7709 après 7 heures p.m.

Un indépendantiste est un homme qui a fait un bon choix. Il en fera un autre en s'habillant chez

JACQUES BERGERON Inc.

TAILLEUR SUR MESURE

6750, BOUL. MONK MONTREAL TEL.: 766-2901

Je désire m'abonner à

L'INDEPENDANCE

Mon nom:

Mon adresse:

Téléphone:

Envoyez à

L'INDEPENDANCE
1382 est, rue Beaubien - Montréal

Je joins \$3.00, ce qui paie l'abonnement à 24 numéros.



J. M. COSSETTE

M. Jacques Bélanger, en décembre 1959, a investi 1000 dollars comptant. En décembre 1965, il a à son crédit, 1,686 dollars.

M. Lafond, lui, investit \$5 par semaine (il avait débuté à raison de \$2.50 par semaine).

Tous deux y trouvent leur profit!

La compagnie québécoise de fonds mutuels la plus importante, administrée par des Québécois, pour des Québécois.

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

Je désire avoir des informations sur les Placements Collectifs Inc.

NOM
PROFESSION
ADRESSE TELEPHONE

Envoyer à: J. M. COSSETTE, 355 Notre-Dame, Repentigny.
Bureau: 273-3301
ou téléphoner à: Résidence: 581-3573



Dr Lorenzo P. Favreau

OPTOMETRISTE

- 257 est, rue Ste-Catherine
- 6945, Christophe-Colomb, chambre 204
- 7227, boulevard Pie IX
- Clinique médicale Anjou, 8250 Châtillon

JOUR: 288-8703 — SOIR: 727-4957

VOYAGES 1966

- I — Vacances de Pâques à la GUADELOUPE et MARTINIQUE Du 1er au 11 avril, en avion, \$480.00
- II — Pâques en TERRE-SAINTE: 21 jrs (Mgr R. Marien), \$998.
- III — EUROPE: 13 pays, 64 jrs (compris Espagne et Portugal), Bateau ou avion (23-30 juin), 9e Tour, -1298.00
- IV — MOYEN-ORIENT: 21 jrs, en juillet (M. l'abbé A. Lamoureux)
- V — EUROPE et MOYEN-ORIENT combinés, 64 jrs, \$1586.

RENSEIGNEMENTS:

Voyages Bel-Air: 2155, de la Montagne, MtL, 844-8817
Voyages Bel-Air: 34, Côte de la Fabrique, Qué., 529-3749
M. G. Bellefleur: 3973 Mentana, MtL, 523-2583

MACHINISTES Dorion et frère

- manufacturiers et fondeurs
- réparations en général
- ouvrages de presse
- production - repoussage du métal en feuilles
- développements d'inventions

9945 rue Paris (coin boul. Industriel)
A MONTRÉAL-NORD — TÉL.: 322-0320

LIBRAIRIES

ONTARIO

4030 EST, ONTARIO
523-4333

Littérature générale
histoire, science
nouvelautés

DOMAINE

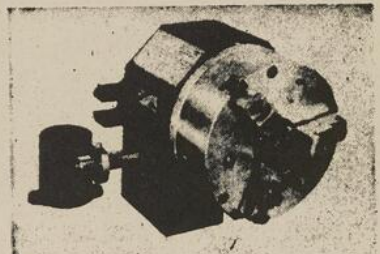
CENTRE D'ACHATS
DOMAINE

254-0071
Papeterie et
articles de
bureau

L. DUBOIS

DIVISEUR "AIR FLASH"

152 mm et 203 mm



- * POUR PERCEUSES OU PETITS TRAVAUX DE FRAISAGE
- * INDEX 24 DIVISIONS EN 12 SECONDES
- * TRAVAIL AUTOMATIQUE - PRECISION JUSQU'A 3'
- * SE REGLE A TOUTE DIVISION JUSQUE 48
- * COMPACT — EFFICACE — RAPIDE

Détails complémentaires et caractéristiques sur demande à:

Dugas Machine Works, Inc.

1826 W. Commerce St. RL 7-2330 Dallas 8, Texas

29, 30 octobre: congrès national du RIN à Québec

Le congrès national du RIN qui a lieu chaque année en mai, a été remis cette année au mois d'octobre à cause des élections.

DATE LIMITE POUR LES PROPOSITIONS: 26 AOUT.

Tous les membres intéressés à voir certaines propositions discutées au prochain congrès national, doivent prendre note et tenir compte de deux articles importants des règlements du congrès:

● Un individu ne pourra présenter de proposition concernant la constitution, le programme ou la régie interne. Ce droit sera réservé aux sections, au comités et aux régions, ainsi qu'aux divers comités.

● Toute proposition venant des sections, comités ou régions, concernant le programme, la constitution ou la régie interne devra être envoyée au secrétariat national du R.I.N. NEUF SEMAINES avant la tenue du congrès.

Le sens de ces articles est clair: Tout membre intéressé à présenter une proposition, devra la soumettre à une assemblée de son comité ou de sa région, qui, en cas de vote favorable verra à faire parvenir le texte de la proposition au secrétariat national AVANT LE 26 AOUT.

Un exemple à suivre



De gauche à droite: J.-G. Dessurault, M. Desjardins, R. Cossette et J.-L. Dion. M. Michel Francoeur, coordonnateur régional n'apparaît pas sur la photo.

Judi le 30 juin dernier, Monsieur Bernard Beauchamp, organisateur général du R.I.N. rassemblait à Trois-Rivières les principaux mi-

litants de la région de la Mauricie.

On y discuta du recrutement dans chacun des huit comités et de la mise en place des cadres. Il

fut décidé que les 8 comités seraient entièrement organisés avant la fin d'août et que la régionale de la Mauricie serait formée dès la deuxième fin de semaine de septembre.

M. Michel Francoeur fut nommé responsable de la coordination régionale jusqu'à l'assemblée du début de septembre. Ont pris part à cette réunion: MM. Bernard Beauchamp, Jean-Nicolas Bédard (Lavolette) Georges Cossette et Jean-Guy Dessurault (St-Maurice), René Cossette (Champlain), Jean-Luc Dion, Gaston Delagrave, Michel Francoeur et Marcel Desjardins (Trois-Rivières).

La grève des professionnels: UN COMBAT DECISIF!

Les professionnels à l'emploi du gouvernement de l'Etat du Québec sont en grève depuis bientôt deux mois. Au moment d'aller sous presse il n'y avait aucune possibilité d'entente en vue.

DE L'ORDRE

Outre les nécessaires augmentations de salaires que les professionnels demandent, il y a un autre point tellement important, qu'il peut faire de cette grève, ordinaire en apparence, le conflit syndical le plus décisif pour l'histoire du Québec. L'ensemble des demandes des professionnels, la façon dont ils abordent la discussion avec le gouvernement convergent vers ce que l'on appelle depuis des années "la revalorisation de la fonction publique."

Ils veulent mettre de l'ordre là-dedans. Par cette grève, les fonctionnaires vont peut-être enfin épurer l'administration gouvernementale du patronage qui existe toujours. Voilà pourquoi les deux gouvernements qui se sont succédés à Québec depuis les trois derniers mois mettent tant d'efforts pour leur faire obstacle. Le régime Lesage avait raffiné le patronage, le régime Johnson veut en profiter et les fonctionnaires, par leurs demandes, veulent, pratiquement, mettre fin à cette belle fête. C'est pourquoi les professionnels rencontrent tant d'obstacles sur leur route. Le gouvernement de Lesage a tout fait pour les affamer et le gouvernement Johnson poursuit la même politique. Si les professionnels gagnent leur point, ce sera, à plus ou moins brève échéance la fin d'un régime administratif corrompu et vicieux qui n'avait qu'un but: Faire de l'argent sur le dos du peuple.

LES PETITS ET LES GROS

Depuis le début de la grève, les fonctionnaires professionnels à l'emploi du gouvernement du Québec nous ont révélé des choses absolument étonnantes. Et pourtant, Renaude Lapointe, l'éditorialiste du quotidien de la rue St-Jacques,

qui sait s'émouvoir à propos de tout et de rien, n'a pas élevé la voix. Elle n'a pas élevé la voix parce qu'elle est incapable de voir les scandales de ses petits amis libéraux.

Voici ce qu'ils ont dit: Pour le gouvernement, il y a deux catégories de citoyens, les gros et les petits. Il y a toute une armée de comptables engagés par le gouvernement pour vérifier les déclarations d'impôts des particuliers. Une armée de comptables dont le travail consiste à scruter vos déclarations, à voir si vous n'avez rien omis, rien falsifié. C'est bien, c'est normal. Cependant, ce qui l'est moins, c'est que le gouver-

LES MILLIONS

Mais ce qui rend la situation encore plus tragique c'est que, dans toute cette histoire, c'est le grand public qui y perd. Le comptable dont le travail consiste à vérifier les déclarations d'impôts de trois compagnies par jour travaille avec des moyens réduits. On le comprend. Face à lui, les compagnies disposent toutes d'une batterie d'avocats, de comptables, de machines IBM, etc. Résultats: Les professionnels ont calculé qu'à ce petit jeu les contribuables québécois perdent plus de deux cent millions de dollars annuellement. Après étude des sommes versées en impôts par ces

existe encore au Québec. Mais de moins en moins car ça devenait gênant: Imaginez Lesage promettre à un frère, un beau-frère, un neveu même, un job. Non, ça ne se fait plus. Ou presque plus. Le patronage qui se pratique au niveau des bureaux d'ingénieurs-conseils a résolu le problème. Il est en première place. Et ça coûte cher au contribuable québécois.

Le ministre de la Voirie qui compte à son service des dizaines d'ingénieurs fort qualifiés, se paie le luxe (nous paie le luxe...) de les employer dans certains cas à des travaux de surveillance. Par exemple, le gouvernement fait exécuter des travaux à une compagnie. Auparavant, les études ont été faites par un bureau d'ingénieurs-conseils qui ont été grassement payés. Mais pour être certains que les travaux ont été exécutés correctement et selon les plans prévus, le gouvernement affecte ses ingénieurs à la surveillance des travaux dont l'exécution est déjà surveillée par les membres du bureau d'ingénieurs-conseils qui a obtenu le contrat en question. Avec une telle méthode on est certain de ne jamais se tromper! Pourquoi ne pas simplement confier la réalisation des travaux aux ingénieurs du ministère qui pourraient le faire à un coût moindre? C'est une question que les amateurs de bonne logique se posent.

Aujourd'hui, les officines du patronage ont changé d'adresse, mais le dindon de la farce est toujours le même: Le peuple!



Le contribuable québécois est sur-taxé. Pendant ce temps, les grosses compagnies évitent l'impôt avec l'aide du gouvernement.

nement à son emploi 20 comptables dont le travail consiste à examiner les déclarations d'impôts des... tenez-vous bien... 20,000 compagnies installées au Québec! Ce qui veut dire que chaque comptable doit pratiquement vérifier les déclarations d'impôt de 3 compagnies par jour!

compagnies au gouvernement canadien, les professionnels ont constaté que, proportionnellement, ces compagnies privaient le trésor québécois d'une somme estimée par les plus prudents, à deux cent millions de dollars.
LE VRAI PATRONAGE
Le patronage des jobs

Chassez le naturel...

Chassez le naturel et il revient au galop! Ainsi en est-il de nos relations fédérales-provinciales. On nous fait régulièrement le coup du "grand galop".
On a beau s'époumonner à éliminer les plans conjoints, dès qu'on a le dos tourné, la pieuvre fédéraliste étend ses tenta-

cules dans un nouveau domaine exclusif au Québec.

La dernière aventure fédéraliste est toute récente... et des plus sournoises.

C'est sur nos cours d'eau que les bonzes d'outre-frontières viennent tout juste de mettre le pied.

En effet, depuis quelques semaines, on trouve au Québec de curieux personnages, curieusement occupés à effectuer des relevés sur NOS cours d'eau (la rivière Yamaska et le lac Brôme).

Rien de mal à cela si ce n'est que ces relevés sont commandités et DIRIGES par Ottawa... et d'une façon pas mal astucieuse. On accorde un contrat à une firme québécoise (de langue anglaise évidemment) et cette firme demande la collaboration des organismes québécois (dont la Régie des Eaux). A toutes fins pratiques, le personnel de NOTRE Régie des eaux travaille donc, indirectement pour une firme privée qui, elle, tient son autorité du gouvernement fédéral. C'est le régime du porteur d'eau qui se perpétue. On est colonisé ou on ne l'est pas.

On en arrivera certainement, un beau jour, à nous dire que le même travail se fait dans les autres provinces et que le Québec se devait de profiter de la manne. Pourtant si Daniel Johnson avait un peu plus de jarnigoune il dirait comme nous: c'est un nouvel empiètement... et surtout IL AGIRAIT et verrait à ce que le Québec s'occupe lui-même de ses eaux.

Représentation:

Période été ou à longueur d'année.

Territoires disponibles immédiatement: Régions de: MONT-LAURIER — PAPINEAU — BAS DU FLEUVE.

AUCUNE MISE DE FONDS — AUTOMOBILE NECESSAIRE.

TRES REMUNERATEUR

Téléphoner: 581-3573

Dr ERNEST J. BILODEAU, CHIROPATICIEN

RAYONS X

Service 24 heures — Appels à domicile
3980 est, Sherbrooke (près) Pie-IX CL. 4-1151

— Sur rendez-vous —

**ELEVEZ-VOUS
AU-DESSUS
DE LA
MASSE DES
INUTILES**

en apprenant
FACILEMENT, RAPIDEMENT
A PEU DE FRAIS
un Métier Payant
QUI VOUS ASSURE
DU TRAVAIL A L'ANNEE

LETTRAGE



- Camions
- Pancartes
- Enseignes
- Etiquettes de prix
- Vitrines

ECOLE DE LETTRAGE

4255 DE LAROCHE, MONTREAL - 522-7896

Sans obligation, veuillez m'envoyer
votre prospectus GRATUIT concer-
nant vos cours
Du jour Du soir
Par correspondance

Postez
ce
Coupon

Nom
Adresse

578-2470

387-7201

Palmer Hydraulique Enrg.

ENTRETIEN - REPARATION - ASSEMBLAGE
DE SYSTEMES HYDRAULIQUES ET PNEUMATIQUES
SERVICE 24 HEURES

CLAUDE MERCIER, PROP.

920, Gauvin
Montréal

Tél.: 381-5796

BERGERON RADIO-TV

DIPLOME EN ELECTRONIQUE

8982 - 6e Avenue

Ville St-Michel

"L'INDEPENDANCE PAR LE SOL"



IMMOBILIERE DU QUEBEC
COURTIER W.P. O'LEARY, H.E.C. ET D.S.P.
MONTREAL - CR. 3-23-23 - LAURENTIDES
ETAT DU QUEBEC

LOUIS-ROLAND PESANT, I.S.C., II.D.

ASSURANCE

Feu, vie, vol, responsabilité

4140, boul. Lévesque
St-Vincent-de-Paul

Tél.: 661-7668

MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL

PROPRIETAIRES: M. L. Ph. LESAGE • GERANTE: Mlle LISB LESAGE

NOS STUDIOS SONT OUVERTS TOUTS LES JOURS, Y COMPRIS LE DIMANCHE,

DE 9 HEURES A 9 HEURES

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE SEPT JOURS PAR SEMAINE

14 ARTISTES A VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

FLEURS TELEGRAPHIQUES DANS LE MONDE ENTIER

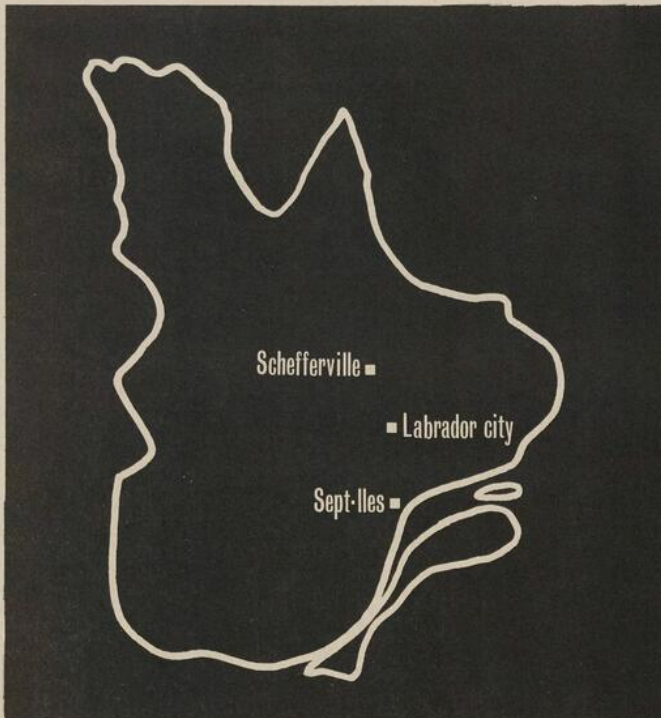
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTES 24 HEURES PAR JOUR

**MARCELLE
fleuriste**



521, AVENUE DE L'EGLISE, VERDUN

TÉLÉPHONE: 768-9413



Une convention collective axée sur le problème de L'ISOLEMENT

Le contrat de travail que les métallos de Schefferville viennent d'obtenir contient plusieurs clauses visant à obvier à l'isolement des travailleurs de cette région. Signalons:

● Le transport gratuit de l'huile à chauffage par la Québec North Shore and Labrador Railway, une filiale de l'Iron Ore qui assure le transport ferroviaire entre Sept-Îles, Labrador

City et Schefferville. Cela signifie une économie d'environ 8 cents le gallon de combustible. Etant donné que les gens de Schefferville doivent chauffer presque 12 mois par année et que les maisons que leur loue la compagnie sont souventes fois loin d'être construites pour résister au froid, il s'agit d'un gain appréciable. Le coût du chauffage d'une maison, à Schefferville, peut s'élever jusqu'à \$400 par année.

● Des vacances prolongées ajoutées aux vacances annuelles chaque 5 ans. Ces vacances s'échelonnent de 5 à 9 semaines, selon l'ancienneté du travailleur. Avec le climat de Schefferville (l'an dernier, cette ville a connu 4 jours de soleil durant tout l'été) et son isolement, cette vacance spéciale est très opportune. Signalons que les métallos américains bénéficient de cette mesure depuis plusieurs années et que les ouvriers à l'emploi de la Canadian British Aluminum ont obtenu une vacance de 10 semaines chaque 5 ans il y a quelques années.

● Une prime d'isolement de \$40, par mois pour les travailleurs dont la famille réside à Schefferville et de \$25, pour les célibataires ou les hommes mariés qui n'ont pas leur famille avec eux. Etant donné le coût de la vie très élevé prévalant à Schefferville, cette prime s'imposait. Que l'on s'arrête à penser qu'à Schefferville, le lait se vend 41 cents la pinte, les navets jusqu'à 1,25 dollar chacun et le steak minute 1,69 la livre!

● Une augmentation du salaire horaire de 24 cents répartie sur 3 ans, plus une hausse de 1/2 cent par degré de classification de chaque mineur. En moyenne, cela représente une majoration d'environ 29 cents par employé. Les métallos du Nouveau-Québec, par suite de la signature de ce contrat de travail, ont un salaire de 15 cents l'heure supérieur à celui des métallos américains. Cela n'est que normal si l'on tient compte de leur isolement et du fait que le fer que l'on extrait du sol de l'Ungava appartient à leur collectivité. Bien des Québécois, cependant, ne bénéficient pas des mêmes avantages. Notre niveau de vie est là pour le prouver: il est d'un tiers inférieur à celui de l'Ontario et de moitié inférieur à celui des États-Unis.

Un certain nombre de problèmes se posent à Schefferville, on le voit, ont été abordés dans cette convention collective de travail. Mais de meilleurs moyens de communication avec l'extérieur, un service adéquat au point de vue radio et télévision et un certain contrôle des prix ne peuvent être obtenus par la négociation collective. C'est ce que la section de Schefferville du RIN s'emploie à expliquer aux citoyens de cette ville...

Les oubliés de SCHEFFERVILLE

A Schefferville, on ne dit pas "aller en vacances", on dit "sortir". Cette dernière expression résume ce que ressentent les Québécois de cette ville: le sentiment d'être prisonnier, sans moyen de communication efficace avec l'extérieur.

Il y a le chemin de fer. La voie ferrée reliant Sept-Îles à Labrador City et Schefferville appartient à la Québec North Shore and Labrador Railway, laquelle est une filiale de l'Iron Ore Company. Son but premier: transporter quelque 12 millions de tonnes de minerai de fer chaque année au port de mer de Sept-Îles, d'où il est expédié à divers points du globe, principalement aux États-Unis.

Accessoirement, la QNSNL concède à transporter des passagers. A raison de deux trains de voyageurs par semaine, qui prennent 16 heures pour franchir les 360 milles séparant Schefferville de Sept-Îles.

Imaginez ce que c'est, nous disait une mère de famille, que de prendre ce train pour aller en vacances. D'accord, c'est gratuit pour cette occasion. Mais je vous dis que ça ne vaut pas cher comme moyen de transport. Les wagons, la compagnie les achète du Canadien national et du Canadien pacifique quand ils sont prêts pour la ferraille. Il n'y a pas de wagon-lit. Le wagon-restaurant, c'est un des employés qui fait des sandwiches qu'il nous re-

vend pendant le trajet. Imaginez-vous ce que c'est pour des enfants de 2 ou 3 ans de passer toute une nuit, 16 heures sur le train. Au bout de quelques heures, ça pleure et ça rechigne, ce qui rend le voyage de tout le monde plus difficile. Pas surprenant que beaucoup préfèrent prendre l'avion quand ils sortent de Schefferville...

Mais l'avion, c'est cher. De Schefferville à Sept-Îles, c'est tout près de \$40, pour un adulte, la moitié moins pour les enfants.

La piste d'atterrissage, à Schefferville, est en gravier. Résultats:

a) Les hélices des avions de Québécois (la compagnie aérienne qui relie Schefferville au reste du Québec) s'endommagent rapidement à cause des cailloux qui les frappent au départ et à l'arrivée. Une paire d'hélices coûte plus de \$3,000. Il faut les changer souvent.

b) Les appareils Fairchild F-27 de Québécois doivent être chargés moins lourdement pour pouvoir décoller d'une piste non-asphaltée. Aussi transportent-ils un poids (voyageurs et marchandises) inférieur à leurs capacités. D'où un accroissement du prix de revient et, partant, du prix chargé à ceux qui recourent aux services de Québécois.

Les pistes d'atterrissage dépendent du ministère fédéral des transports. Pensez-vous que celui-ci fasse quelque chose? A Ottawa,

les problèmes des Québécois de Schefferville sont aussi connus que les raisons qui ont poussé le canal 10 à congédier Claude Blanchard. D'ailleurs, le député fédéral, Monsieur Gustave Blouin, ne doit pas tellement souhaiter que la piste soit parachève. N'est-ce pas là la seule promesse qu'il fasse aux citoyens de cette région élection après élection? On aime autant ne pas y penser.

La façon logique de permettre aux travailleurs de Schefferville d'en "sortir", c'est de construire une route. Quand on leur en parle, les travailleurs haussent les épaules d'un air sceptique. Ils n'y croient pas, parce que le gouvernement ne leur a jamais apporté que de vagues promesses.

Fourtant, si le Québec veut reconquérir le Labrador, que Terre-Neuve occupe en grande partie, il doit développer le Nouveau Québec, y être présent d'une façon massive. C'est une raison pratique, autant économique que politique, de relier Schefferville à Labrador City, Gagnon, et la route 15, qui conduit vers les grands centres. D'autant plus qu'une fois complété, un réseau routier attirerait dans cette région les milliers de Québécois qui aiment la chasse et la pêche, pour lesquels le Nouveau-Québec et le Labrador sont éminemment propices.

Une route s'impose aussi pour des raisons sociales:

ces populations ont besoin de cette voie de communication pour avoir le sentiment d'appartenir au Québec, pour pouvoir "sortir" rapidement et à bon compte. De plus, le transport routier étant économique, le prix des produits diminuerait à Schefferville, Labrador City et Gagnon.

Enfin, du fait de son isolement, Schefferville a besoin de recevoir rapidement les nouvelles venant de l'extérieur. Le poste de télévision actuellement en opération appartient à la compagnie. Il est alimenté par Radio-Canada, mais avec des semaines de retard. De telle sorte que les nouvelles ne sont pas retransmises à Schefferville, et qu'au mois de mars les gens de Schefferville voyaient encore des émissions gaïement illustrées par des arbres de Noël! C'est scandaleux. Peu importe le prix, il faut que cette ville reçoive comme celle de Gagnon la télévision en direct. C'est la condition essentielle pour que les Québécois du Nouveau-Québec vivent avec le reste du pays. Quant à la radio, les émissions sont bien meilleures depuis que Radio-Canada a acheté la station de l'Iron Ore. Mais le poste-satellite qu'elle est devenue ne donne pas d'information locale. Or, il serait important que les citoyens de Schefferville le sachent, quand les écoles sont fermées certains matins d'hiver...

Nous avons perdu un de nos meilleurs hommes

M. Camilien Gagnon est mort. Il s'est noyé, près de Schefferville, en compagnie de quatre de ses compagnons syndicalistes.

Il était président du local des Métallos de Schefferville.

Il était aussi président de la section de Schefferville du RIN.

C'est une perte considérable, et pour le syndicalisme et pour le RIN.

Toute son action tendait à démontrer qu'on peut être un excellent syndicaliste et indépendantiste tout à la fois.

Il avait d'abord compris que tous les travailleurs du monde sont exploités par les grandes entreprises capitalistes. En tant que travailleurs, ils souffrent de problèmes communs, identiques d'un pays à l'autre, de nation à nation. C'est pourquoi il devint un ardent syndicaliste.

Il n'était pas paranoïaque. Il ne jouait pas au martyr. Très simplement, il se tenait debout et réclamait fortement ce à quoi les travailleurs ont droit.

Mais il s'aperçut bientôt que les travailleurs canadiens-français, s'ils avaient les mêmes problèmes que les autres travailleurs, souffraient d'une autre discrimination qui visait non plus leur statut de travailleurs mais leur statut de Canadiens français.

Il entra au RIN et devint un de ses militants les plus actifs.

Le RIN et les Métallos viennent de perdre un de leurs meilleurs hommes.

Et les amis de Camilien Gagnon viennent de perdre un de leurs meilleurs amis. J'étais un de ceux-là. Je veux lui rendre hommage aujourd'hui.

Il est mort entouré de compagnons de travail, tous syndicalistes comme lui. Ils avaient lutté ensemble du côté des faibles, du côté des exploités.

Un autre avant lui — il s'appelait Duplessis — est allé mourir à Schefferville, dans la maison de la compagnie. De tous temps, il avait trahi les travailleurs.

Camilien Gagnon est mort en pleine lutte, en grève contre l'Iron Ore. Quatre jours après, on lui élevait à Schefferville un monument qu'il ne verra jamais, mais qui est sans doute le plus beau monument dont il pouvait rêver: un nouveau contrat de travail particulièrement avantageux pour tous les travailleurs à qui il avait consacré sa vie.

Ce monument vivant, fait de la dignité des travailleurs, nous rappellera pour toujours le souvenir de Camilien Gagnon et de ses compagnons. Ils n'auront pas vécu en vain.

Pierre Bourgault.

Malade? à vos risques

"Sur la côte, on n'est pas malade. On naît, puis on meurt..." C'est la réponse que faisait à Pierre Bourgault un citoyen de cette partie du Québec lors de la dernière campagne électorale. Le chef du RIN s'informait alors de ce qui arrive quand on est malade à Schefferville, Rivière-au-Tonnerre ou ailleurs. L'an dernier, au mois d'août, une tempête s'est abattue sur Schefferville. Il est tombé 14 pouces de neige. Un citoyen de cette ville située à 360 milles au nord de Sept-Îles a été victime d'un accident de

la circulation. L'hôpital local ne disposait ni du personnel, ni de l'équipement essentiels pour pratiquer les interventions chirurgicales nécessaires pour sauver cet homme, qui était entre la vie et la mort. On décida de le transporter vers un grand centre. Mais durant deux jours, cette décision ne fut rien d'autre qu'une décision, aucun avion ne pouvant, à cause du mauvais temps, décoller. Jamais peut-être les gens de Schefferville ne se sont sentis aussi isolés, ne se sont autant sentis des Québécois oubliés. On nous dira

qu'il serait très coûteux d'équiper cette région adéquatement sur le plan hospitalier. Nous répondrons que des vies de Québécois, ça n'a pas de prix. Cet accident a pu finalement être transporté vers un grand hôpital et s'en est tiré. Il reste qu'il aurait pu mourir d'être un citoyen de Schefferville.

QUAND TU VEUX DES PILULES...

Pas de pharmacie, à Schefferville. Quand tu as besoin de pilules, faut que tu passes par l'un des deux médecins. Résultat: tu payes le prix des médicaments plus

\$30, pour une consultation. Ça fait des pilules qui coûtent cher. "A ce prix-là, nous disait un travailleur de cette ville, t'es aussi bien d'attendre d'être bien malade avant d'aller chercher des vitamines..."

Il existerait pourtant une solution bien simple à ce problème. Que l'hôpital dispose d'une pharmacie complète où les gens pourraient comme tous les autres Québécois se procurer leurs médicaments. Mais à Québec, on ignore peut-être jusqu'à l'existence d'un hôpital à Schefferville...

Les travailleurs l'ont prouvé: le Labrador est québécois

Fait unique dans l'histoire, c'est une compagnie privée qui a démarqué sur le terrain la frontière entre le Québec et Terre-Neuve, qui affirme posséder la majeure partie du Labrador.

L'Iron Ore Company a décidé que 2 de ses 4 mines de Schefferville étaient en territoire terre-neuvien. Et les plorines que nous avons à Québec n'ont rien dit.

L'Iron Ore Company a décidé que Labrador City, où elle a d'importantes installations minières, était en territoire terre-neuvien. Et les plorines que nous avons à Québec n'ont rien dit.

Pourtant, au cours de la récente grève du fer, les travailleurs ont prouvé à l'évidence qu'ils appartiennent au Québec pour des raisons géographiques et économiques. Assujett-

is au code terre-neuvien du travail, ils n'avaient pas encore le droit de faire la grève. Ils l'ont quand même fait mardi le 5 juillet, solidairement avec leurs confrères de Schefferville, Gagnon et Port-Cartier. Ils appartiennent eux aussi aux Métallurgistes Unis d'Amérique. Théoriquement, ils relèvent du district de Terre-Neuve de ce syndicat. Mais comme St-John, Newfoundland, est 4 fois plus loin de Labrador City que Sept-Îles, que les problèmes qui se posent dans cette ville sont similaires à ceux qui se posent dans les autres villes minières de cette région, ce sont des permanents des métallos du Québec qui s'occupent d'eux. Et c'est avec les travailleurs québécois qu'ils ont fait la grève. Parce qu'ils travaillent pour la même compagnie, dans la même région. Parce que Labrador City et tout le Labrador sont de fait en territoire québécois, n'en déplaise à l'Iron Ore et à M. Smallwood.